

VIVRE ENSEMBLE EN MINERVOIS A OLONZAC

Portes ouvertes pour découvrir l'association

L'association VEEM (Vivre ensemble en Minervois) a comme objectif d'encourager les échanges entre les habitants du Minervois et d'aider les nouveaux résidents, venus de autres régions françaises et d'ailleurs, à créer des liens et à profiter de la région. Cette association de 340 adhérents, résidents du Minervois, compte une vingtaine de nationalités (Français, Britanniques, Néerlandais...)

l'espagnol et l'occitan. Environ 50% des adhérents assistent à un cours de langue : "VEEM est une association dynamique, en pleine croissance, qui propose un choix toujours plus important d'activités et d'ateliers. Nous espérons voir un maximum de personnes du Minervois à notre journée portes ouvertes. Un accueil chaleureux est garanti, en français et en anglais !" a déclaré Derek Stubbs, le président.

Une journée portes ouvertes est organisée le jeudi 7 septembre entre 15h30 et 19h à la salle Georges Brassens à Olonzac pour faire connaître l'association et encourager de nouvelles adhésions. Et le mardi 5 septembre VEEM sera présent sur le marché d'Olonzac. ■

Renseignements sur www.veem.fr, membres@veem.fr ou passer au bureau à Olonzac (22 avenue de Béziers), ouvert le mardi matin de 10h à 11h30.

par mois, déjeuners mensuels, visites culturelles, cuisine, excursions et conférences thématiques et enfin et surtout des ateliers de langue. Plus de vingt ateliers de langue sont proposés pour apprendre le français, l'anglais,

A MINERVE

L'Enfestolida en toute sobriété

L'Enfestolida, cette fête dédiée à la viticulture a réuni en toute sobriété beaucoup de Minervois. Le viticulteur Régis Tailhades a ainsi évoqué dans son discours d'ouverture, le deuil que vivait le monde viticole suite au décès récent de l'un des leurs, Bernard Rouanet. Le 19 août, la soirée s'est déroulée en musique avec le groupe Octopuss de musique

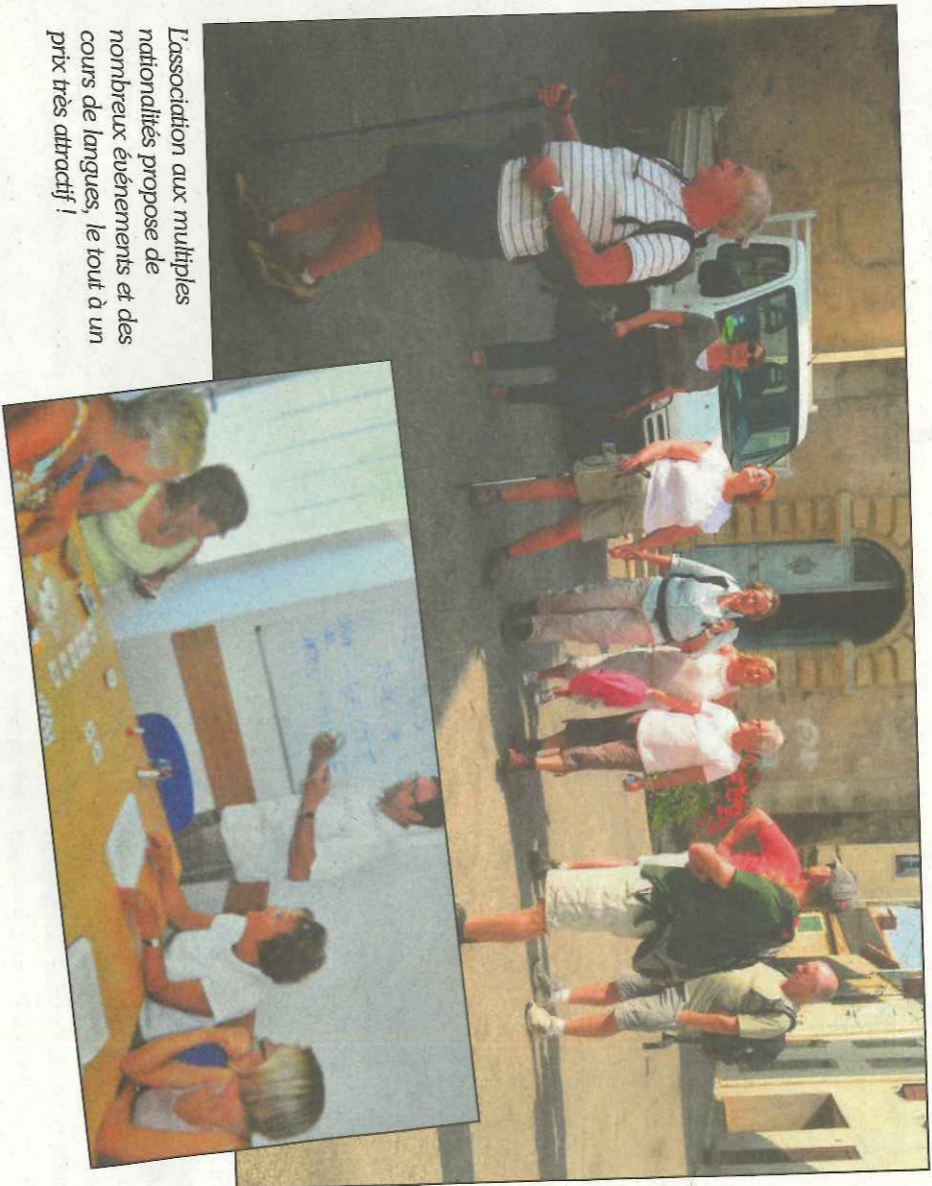
médiévale et leurs vieilles à roue. Le comédien Gilles Buonomo y a joué la pièce Le vin bourru en l'honneur d'Antoine Abad du café, (une adaptation du roman de Jean-Claude Carrière natif de Colombier-sur-Orbi), Fernando Colin-Roque, connu pour ses photos de voyage, a projeté, sur le mur, des images insolites. Une soirée qui a rapproché les gens. ■



C'est en l'honneur d'Antoine qu'une pièce a été jouée



Clin d'œil au roman de Jean-Claude Carrière quand les deux copains d'enfance se retrouvent Gilles (à gauche), Sylvian (à droite)



L'association aux multiples nationalités propose de nombreux événements et des cours de langues, le tout à un prix très attractif !

OLONZAC - RYTHMES SCOLAIRES

Retour à la semaine de quatre jours

Les écoles maternelle et élémentaire publiques ont la possibilité dès septembre 2017, d'opter pour l'organisation du temps scolaire sur quatre jours. Le gouvernement avait annoncé concernant les rythmes scolaires que les communes pourraient choisir : soit de continuer les TAP soit de les arrêter. Avant de prendre une décision, la commune d'Olonzac a consulté la communauté éducative, les parents d'élèves et le

conseil d'école. Il est ressorti de ces réunions, un constat majoritaire des parents qui trouvaient leurs enfants fatigués dès le jeudi. En outre, le décalage des sorties maternelle et élémentaire était une contrainte pour les parents ayant un enfant dans chaque école. La commune a validé en conseil municipal, le temps scolaire, soit le lundi, mardi, jeudi et vendredi, avec les nouveaux horaires pour la rentrée 2017 soit : maternelle, le

matin de 9h à 12h et l'après-midi de 13h30 à 16h30 ; élémentaire : le matin de 9h à 12h et l'après-midi de 13h40 à 16h30. Les enfants bénéficieront d'une garderie périscolaire le matin dès 7h45, à la pose méridienne entre 12h et 13h40 et de 16h30 à 18h30. Les divers imprimés ont été fournis aux familles en ce qui concerne la garderie, la cantine scolaire et les horaires de classe. ■

PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT-LANGUEDOC

Une enquête sur le changement climatique

Une enquête est en cours en vue de connaître les impressions des habitants du territoire sur le changement climatique. Il s'agit en réalité d'une deuxième enquête, mais cette fois-ci les habitants peuvent participer dans le but d'enrichir les résultats et d'observer les éventuelles évolutions. Elle se présente sous la forme d'un questionnaire de trois minutes, disponible sur le site ou à l'accueil du Parc en format papier. Les résultats obtenus permettront d'adapter les supports de communication et de sensibilisation produits par un programme de financement européen : Life Foreccast*.

La première étude avait été réalisée par des étudiants du master de l'institut national universitaire Champollion de Rodez. Elle avait permis de faire remonter que les habitants du territoire du Parc estimaient "beaucoup ressentir les effets du changement climatique" et que, selon une majorité d'interrogés, "agir pour la forêt est l'affaire de tout un chacun".

Depuis 2016, sous l'impulsion du Parc, l'équipe de Foreccast travaille sur la conception d'une application mobile à l'usage des gestionnaires et propriétaires forestiers. Ce nouvel outil leur permettra d'adapter le travail en forêt à leur environnement afin de mieux faire face au changement climatique.

Dix communes tarnaises

Suite à une nouvelle loi sur la biodiversité qui a mis tout le monde d'accord, dix communes du Tarn viennent d'intégrer le Parc : Aiguafonde, Aussillon, Boissezon,

Caucalières, Labruguière, le Riaret, le Vintrou, Payrin-Augmontel, Pont de l'Arn et Saint-Amans Soult. "Elles avaient pourtant approuvé la charte, mais des délibérations non concordantes en 2011 entre les communes concernées et la communauté d'agglomération de Castres-Mazamet avaient empêché leur classement à l'époque. Depuis 2013, elles étaient membres du syndicat via la signature d'une convention, elles sont à présent classées dans le Parc" a commenté Chantal Blondin, directrice du Parc. ■

*Programme européen Life principal outil financier de l'Europe en faveur de la préservation de l'environnement et des actions pour le climat.

Reqs. Life Foreccast : 04.67.97.38.22 - coord-foreccast@parc-haut-languedoc.fr - site : www.foeccast.eu